



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE TENUE LE 18 JUIN 2020 PAR VISIOCONFÉRENCE, CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL NO 2020-004, PUBLIÉ DANS LA PARTIE 2 DE LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, LE 18 MARS 2020 (152<sup>E</sup> ANNÉE, NO 12A).**

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Eric Westram, président  
Madame Sylvie Surprenant, vice-présidente  
Madame Marlene Cordato, déléguée  
Monsieur Jean Comtois, délégué  
Monsieur Philip Panet-Raymond, représentant  
Monsieur Luc Vézina, représentant  
Madame Christine Beaudette, représentante  
Monsieur Patrick Archambault, représentant

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Francis Lanouette, directeur  
Me Sandra De Cicco, secrétaire corporative

*Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.*

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et constate le quorum. Il déclare l'assemblée ouverte, il est 9 h 25.

L'assemblée est suspendue à 9 h 28.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
**APPUYÉ** par Mme Marlene Cordato  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**DE** reprendre l'assemblée, il est 10 h 10.

Monsieur Patrick Archambault agit à titre de délégué substitut, en remplacement de M. Jean Comtois.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2020-06-062

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato



No de résolution  
ou annotation

**APPUYÉ** par M. Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Secrétariat corporatif;  
3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 mai 2020;
4. Direction générale;  
4.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;  
4.2 ADOPTION – Nouvel organigramme (1<sup>er</sup> juillet 2020);  
4.3 AUTORISATION – Renouvellement des primes d'assurance collective – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021;
5. Technologies;
6. Ressources humaines;  
6.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des employés embauchés – Mai 2020;  
6.2 Lettre de démission – M. Nicholas-Yan Charbonneau, matricule 235;  
6.3 Lettre de démission – M. Marc-Antoine Bergeron, matricule 267;  
6.4 Changement de statut de deux policiers temporaires – M. Charles Naud, matricule 912 et Mme Andréanne Fleurant, matricule 921;  
6.5 Changement de statut de deux policiers temporaires – M. Louis-Simon L'Heureux, matricule 923 et M. Marc-Antoine Chevalier, matricule 925;  
6.6 AUTORISATION D'EMBAUCHE – Technicien(ne) en gestion documentaire;
7. Finances;  
7.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – 728 601,10 \$;  
7.2 APPROBATION – Liste des virements budgétaires de plus de 25 000 \$;  
7.3 ADJUDICATION DE CONTRAT – Refinancement du règlement d'emprunt E-3 et financement des règlements d'emprunt E-4 et E-5;  
7.4 CONCORDANCE – Refinancement du règlement d'emprunt E-3 et financement des règlements d'emprunt E-4 et E-5;
8. Régime de retraite;
9. Affaires juridiques;
10. Avis de motion ou adoption de règlements;
11. Affaires nouvelles;
12. Période de questions;
13. Clôture et levée de l'assemblée.

### 3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

#### 3.1

2020-06-063

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 28 MAI 2020



No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 mai 2020 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

**ATTENDU QU'**une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
**APPUYÉ** par Mme Marlene Cordato  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée du 28 mai 2020 soit approuvé tel que rédigé;

**QUE** conformément à l'article 12 du Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

#### **4. DIRECTION GÉNÉRALE**

##### **4.1**

2020-06-064

#### **DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER**

*Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.*

##### **4.2**

2020-06-065

#### **ADOPTION – NOUVEL ORGANIGRAMME (1<sup>er</sup> JUILLET 2020)**

**ATTENDU QU'EN** raison de modifications à la structure organisationnelle de la Régie, il y a lieu d'entériner un nouvel organigramme;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du directeur à cet égard;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean Comtois  
**APPUYÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,



No de résolution  
ou annotation

**D'ADOPTER** le nouvel organigramme de la Régie (version – Juillet 2020).

#### 4.3

2020-06-066

#### **AUTORISATION – RENOUELEMENT DES PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE – 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021**

**CONSIDÉRANT QU'**au contrat en vigueur entre la Régie et la compagnie SSQ Groupe financier Inc. relatif aux assurances collectives des employés de la Régie, il est prévu un renouvellement des taux de prime au 1<sup>er</sup> juillet 2020;

**VU** la proposition de SSQ Groupe financier Inc. quant au renouvellement des taux de prime d'assurance collective pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021, reflétée aux tableaux annexés à la présente, lesquels ont été dûment préparés par les consultants de la firme BFL Canada Inc.;

**CONSIDÉRANT** les recommandations formulées en la matière par les consultants de la firme BFL Canada Inc.;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato  
**APPUYÉ** par M. Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**D'ACCEPTER** la proposition de SSQ Groupe financier Inc. quant au renouvellement des taux de prime d'assurance collective pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 (cadres, policiers et civils), laquelle est détaillée aux tableaux annexés à la présente;

**D'AUTORISER** la trésorerie à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités des postes budgétaires 02-130-00-260 et 02-130-00-265;

*Le trésorier atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2020-09.*

#### **5. TECHNOLOGIES**

Aucun sujet.

#### **6. RESSOURCES HUMAINES**

##### 6.1

2020-06-067

#### **DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – MAI 2020**

*Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois de mai 2020 est déposée aux membres du conseil d'administration.*



No de résolution  
ou annotation

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2020-08.

## 6.2

2020-06-068

### **LETTRE DE DÉMISSION – M. NICHOLAS-YAN CHARBONNEAU, MATRICULE 235**

**VU** la réception d'une lettre de M. Nicholas-Yan Charbonneau avisant la Régie de sa démission;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
**APPUYÉ** par M. Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**DE PRENDRE ACTE** du dépôt de la lettre de démission de M. Nicholas-Yan Charbonneau, datée du 2 juin 2020 (démission effective le 8 juin 2020);

**DE CONFIRMER** la date effective de démission ci-haut mentionnée.

*Le conseil et la direction remercient M. Nicholas-Yan Charbonneau pour toutes ses années de loyaux services au sein de la communauté et lui transmettent leurs meilleurs vœux dans le cadre de ses nouveaux défis professionnels.*

## 6.3

2020-06-069

### **LETTRE DE DÉMISSION – M. MARC-ANTOINE BERGERON, MATRICULE 267**

**VU** la réception d'une lettre de M. Marc-Antoine Bergeron avisant la Régie de sa démission;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
**APPUYÉ** par M. Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**DE PRENDRE ACTE** du dépôt de la lettre de démission de M. Marc-Antoine Bergeron, datée du 24 mai 2020 (démission effective le 30 mai 2020);

**DE CONFIRMER** la date effective de démission ci-haut mentionnée.

*Le conseil et la direction remercient M. Marc-Antoine Bergeron pour toutes ses années de loyaux services au sein de la communauté et lui transmettent leurs meilleurs vœux dans le cadre de ses nouveaux défis professionnels.*

## 6.4



No de résolution  
ou annotation

2020-06-070

**CHANGEMENT DE STATUT DE DEUX POLICIERS TEMPORAIRES – M. CHARLES NAUD, MATRICULE 912 ET MME ANDRÉANNE FLEURANT, MATRICULE 921**

**CONSIDÉRANT** que suite aux départs de M. Marc-Antoine Bergeron le 30 mai 2020 et du départ de M. Nicholas-Yan Charbonneau le 8 juin 2020, ainsi que des mouvements de personnel s'y rattachant, deux postes réguliers de policier sont à combler;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la convention collective en vigueur, la priorité d'embauche comme policier régulier est en faveur du policier temporaire protégé fixe ayant le plus d'ancienneté, soit M. Charles Naud et Mme Andréanne Fleurant;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato  
**APPUYÉ** par M. Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**DE PRENDRE ACTE** du changement de statut de M. Charles Naud et Mme Andréanne Fleurant pour qu'ils soient dorénavant désignés policier régulier, et ce, rétroactivement en date du 14 juin 2020.

6.5

2020-06-071

**CHANGEMENT DE STATUT DE DEUX POLICIERS TEMPORAIRES – M. LOUIS-SIMON L'HEUREUX, MATRICULE 923 ET M. MARC-ANTOINE CHEVALIER, MATRICULE 925**

**CONSIDÉRANT** que suite aux départs à la retraite de M. Marc Tremblay et de M. Alain Bélanger le 1<sup>er</sup> juillet 2020, ainsi que des mouvements de personnel s'y rattachant, deux postes réguliers de policier sont à combler;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la convention collective en vigueur, la priorité d'embauche comme policier régulier est en faveur du policier temporaire protégé fixe ayant le plus d'ancienneté, soit M. Louis-Simon L'Heureux et M. Marc-Antoine Chevalier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato  
**APPUYÉ** par M. Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**DE PRENDRE ACTE** du changement de statut de M. Louis-Simon L'Heureux et M. Marc-Antoine Chevalier pour qu'ils soient dorénavant désignés policier régulier, et ce, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

6.6

2020-06-072

**AUTORISATION D'EMBAUCHE – POSTE DE TECHNICIEN(NE) EN GESTION DOCUMENTAIRE**



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT** la création du poste de technicien(ne) en gestion documentaire;

**CONSIDÉRANT** le processus entrepris pour l'embauche d'une personne à ce poste;

**VU** les recommandations du comité de sélection, d'autoriser l'embauche de Mme Sophie Pelletier à ce poste;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato  
**APPUYÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**D'AUTORISER** l'embauche de Mme Sophie Pelletier au poste de technicienne en gestion documentaire;

**QUE** son salaire et ses conditions de travail soient conformes à la convention collective en vigueur pour les employés civils – SFCP section locale 4708, et ce, à compter du 6 juillet 2020.

**D'AUTORISER** la trésorerie à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires du poste numéro 02-160-00-141.

*Le trésorier atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2020-10.*

**7. FINANCES**

**7.1**

2020-06-073

**DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – 728 601,10 \$**

*Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques (no 23 554 à 23 651 inclusivement), et ce, au cours du mois de mai 2020 totalisant un montant 728 601,10 \$.*

**7.2**

2020-06-074

**APPROBATION – LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES DE PLUS DE 25 000 \$**

**CONSIDÉRANT QU'EN** vertu de la politique des variations et virements budgétaires, le conseil doit approuver les virements budgétaires de 25 000 \$ et plus;



No de résolution  
ou annotation

## EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean Comtois  
**APPUYÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**D'APPROUVER** les virements budgétaires de 25 000 \$ et plus, détaillés à la liste annexée à la présente résolution.

### 7.3

2020-06-075

## ADJUDICATION DU CONTRAT – REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-3 ET FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT E-4 ET E-5

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 25 juin 2020, au montant de 722 300 \$;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

### 1 - CAISSE DES JARDINS THERÈSE--DE BLAINVILLE

208 800 \$	1,64000 %	2021
213 200 \$	1,64000 %	2022
86 000 \$	1,64000 %	2023
87 700 \$	1,64000 %	2024
126 600 \$	1,64000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,64000 %

### 2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

208 800 \$	1,20000 %	2021
213 200 \$	1,30000 %	2022
86 000 \$	1,45000 %	2023
87 700 \$	1,60000 %	2024
126 600 \$	1,70000 %	2025

Prix : 99,19500

Coût réel : 1,81893 %

### 3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

208 800 \$	2,01000 %	2021
213 200 \$	2,01000 %	2022
86 000 \$	2,01000 %	2023
87 700 \$	2,01000 %	2024
126 600 \$	2,01000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,01000 %





No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS THERESE--DE BLAINVILLE est la plus avantageuse;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean Comtois  
**APPUYÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS THERESE--DE BLAINVILLE pour son emprunt par billets en date du 25 juin 2020 au montant de 722 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros E-3, E-4 et E-5. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**7.4**

2020-06-076

**CONCORDANCE – REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-3 ET FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT E-4 ET E-5**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 722 300 \$ qui sera réalisé le 25 juin 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
E-3	255 300 \$
E-4	122 900 \$
E-5	344 100 \$

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

**ATTENDU QUE**, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro E-4, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

**EN CONSÉQUENCE,**



No de résolution  
ou annotation

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato  
**APPUYÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 25 juin 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 25 juin et le 25 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le président ou, en son absence, la vice-présidente et la chef de service – finances et trésorerie;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	208 800 \$	
2022.	213 200 \$	
2023.	86 000 \$	
2024.	87 700 \$	
2025.	89 600 \$	(à payer en 2025)
2025.	37 000 \$	(à renouveler)

**QUE**, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro E-4 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 25 juin 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

#### **8. RÉGIME DE RETRAITE**

Aucun sujet.

#### **9. AFFAIRES JURIDIQUES**

Aucun sujet.

#### **10. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun sujet.

#### **11. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet.

#### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**



No de résolution  
ou annotation

Aucune question n'est formulée.

### **13. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2020-06-077

#### **CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Surprenant  
**APPUYÉ** par M. Patrick Archambault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'assemblée soit levée, il est 10 h 04.

---

**Monsieur Eric Westram**  
**Président**

---

**Me Sandra De Cicco**  
**Secrétaire corporative**